

12 juillet 2021

Intelligence artificielle : une nouvelle certification

Construite en collaboration avec les acteurs du marché, le LNE lance une certification inédite dédiée à l'intelligence artificielle. Cette dernière permettra d'apporter des garanties sur les performances, la sécurité et l'éthique des systèmes d'intelligence artificielle toujours plus nombreux.



En avril dernier la Commission européenne a annoncé un projet de réglementation autour de l'intelligence artificielle afin « *de garantir la sécurité et les droits fondamentaux des citoyens et des entreprises, tout en renforçant l'adoption de l'IA, les investissements et l'innovation dans l'ensemble de l'UE.* »¹. Preuve de la nécessité pour les développeurs de solutions intelligentes de disposer d'ores et déjà de garanties à présenter à leurs utilisateurs.

C'est dans ce sens que le LNE a créé une nouvelle certification volontaire portant sur tous les systèmes d'IA, afin de favoriser la confiance accordée en ceux-ci en apportant des garanties délivrées par un tiers de confiance. Avec l'augmentation des solutions d'intelligence artificielle sur le marché, les utilisateurs, comme les donneurs d'ordres, ont besoin d'avoir confiance dans les performances des systèmes intelligents qu'ils acquièrent, et de disposer de critères de choix objectifs que cette nouvelle certification leur apportera.

Cette certification portera sur tous les processus mis en place par le développeur tout au long de la vie de son système : de la conception, au maintien en condition opérationnelle en passant par le développement et bien entendu l'évaluation. La certification « Intelligence artificielle » garantira en effet que chaque intelligence artificielle développée par un fabricant certifié aura été au préalable évaluée selon les règles de l'art en la matière.

Cette certification a été construite en collaboration avec de nombreux industriels acteurs du marché :

- AXIONABLE
- ARCURE
- IRT RAILENIUM
- KICKMAKER
- ORANGE
- PROXINNOV
- A2D
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SCORTEX
- THALES
- TOSIT (représenté par e.Voyageurs SNCF)

L'intelligence artificielle au LNE

En plus d'une activité forte en certification dans le domaine du numérique (cyber-sécurité, hébergement des données de santé...), le LNE s'appuie sur une expertise unique dans l'évaluation de l'intelligence artificielle (robotique, véhicule autonome, assistant vocaux...) récemment reconnue par l'Etat à travers le financement [d'une nouvelle plateforme d'évaluation](#) accordé par France Relance.

¹ https://ec.europa.eu/france/news/20210421/nouvelles_regles_europeennes_intelligence_artificielle_fr

Contacts presse

Alexandre Papin • 01 40 43 38 92 • alexandre.papin@lne.fr - Valérie Mulot • 01 40 43 40 93

Grâce à son expérience et expertise sur ce sujet, le LNE organisera d'ici la fin de l'année 2021 à Paris, la première édition du Forum « Evaluation de l'Intelligence Artificielle » qui aura pour vocation de favoriser le partage d'expériences et valoriser les bonnes pratiques d'évaluation et de qualification des systèmes intelligents.



Structuré autour de tables rondes et d'interventions d'acteurs de l'écosystème IA, la thématique de l'édition de cette année sera « vers une IA de confiance ».

Plus d'informations à venir sur lne.fr

Contacts presse

Alexandre Papin • 01 40 43 38 92 • alexandre.papin@lne.fr - Valérie Mulot • 01 40 43 40 93